



**SECTION DES  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
DDFIP  
DRDDI**

**Déclaration liminaire des représentants FO-FINANCES 64  
au CHS-CT du 7 juin 2022**

Monsieur le Président,

Depuis 20 ans, les agents des Finances subissent des réformes structurelles continues marquées par la suppression de plus de 30.000 emplois. Le ministère des Finances demeure le plus grand contributeur des suppressions d'emplois sur ces cinq dernières années dans la Fonction Publique de l'Etat à hauteur de 80 %.

Ces suppressions ont non seulement impacté le maillage territorial, abandon des zones rurales et péri-urbaines, mais également aggravé et détérioré les conditions de travail de nos collègues. Les tensions sont palpables, la souffrance bien présente. Nombre de postes et services souffrent et ont le sentiment d'être abandonnés par la direction, sacrifiés sur l'autel des diverses réformes et suppressions d'emplois.

La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber ces tensions. Ajouter à cela, l'incompréhension grandissante des usagers qui se traduit dans bien des cas par des propos agressifs, voire violents lors des accueils.

Face à ces risques psychosociaux, les représentants **FO-Finances 64** vous feront des propositions de visites de site en commençant par celle de la Trésorerie d'Anglet programmée en 2019 et non réalisée à ce jour.

En contrepartie de toutes ces réformes gouvernementales, les collègues attendent toujours la revalorisation du point d'indice (1,2 % en 12 ans) et une réelle augmentation des taux de promotions internes.

À ce titre, nous voudrions dénoncer celles qui promeuvent des collègues dans les départements 92 et 93 à quelques années de la retraite.

Certes, « les voyages forment la jeunesse », et par conséquent nos collègues sont promus en région parisienne. Quelque temps après, de jeunes agents sont affectés

dans le 64 alors même qu'ils auraient souhaité ces départements parisiens.  
Cherchez l'erreur !

Raison pour laquelle les représentants **FO**, ne cessent de revendiquer le « droit au retour » pour ces collègues et deux mouvements de mutation par an.

En ce qui concerne ce CHSCT, nous vous proposerons également de mettre en place des formations concernant la lutte contre le harcèlement moral ainsi que toutes les formes de discriminations.

De plus, les représentants **FO-Finances 64** s'étonnent, une fois de plus, que les crédits CHSCT soient affectés à l'entretien courant des bâtiments domaniaux sans cofinancement apparent.

En conclusion, **FO-Finances64** exige l'abrogation de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, l'arrêt des suppressions d'emplois, l'abandon du NRP, la réimplantation de Centres des Finances Publiques de proximité avec les moyens humains dédiés afin d'assurer une égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.